Conseil d'Administration du 25 Septembre 2018
Collège Gérard Philipe – Carquefou

Quorum atteint : 22 personnes présentes

Ouverture du CA à 18h05 - Une personne présente à titre consultatif (FCPE)
Présentation par le chef d'établissement des nouveaux arrivants : La principale adjointe et le CPE (excusé).

Désignation du secrétaire de séance : les enseignants (suite à la permutation réalisée avec CAP Elèves en juin 2018)

Procès-verbal du CA du 25 Juin 2018

Désaccord de l'AIPE : Lors du CA du 25 juin, Madame le Maire de Carquefou a évoqué la possibilité de transmettre un courrier commun Mairie + Associations de parents d'élèves auprès de Mme Orain (Conseil Départemental) pour notifier le problème récurrent des toilettes au collège alors que sur le compte rendu, il est mentionné que Mme le maire a proposé un courrier conjoint Mairie + CA.
Il convient donc de noter que le courrier prévu à destination de la vice-présidente éducation et politique éducative du département serait rédigé par la municipalité et les associations des parents d'élèves.

Bilan de l'année scolaire 2017/2018 par le Principal de l'établissement:

Résultats DNB : Résultats plutôt satisfaisants pour l'année scolaire 2017-2018 : 2 points au-dessus de la moyenne départementale (92,7% réussite - 40,8% mention TB, 24,3% Bien, 21% AB et 13,8% sans mention)

Orientation post 3ème : 75% seconde GT - 22% seconde pro - 2,4 % CAP et 0,59 % redoublement (soit un élève). Aucun élève sans affectation fin juin

ASSR : 100% de réussite en 5ème et en 3ème

Rentrée 2018/2019 présentée par la Principale adjointe:

Avec 773 élèves pour 28 divisions, l'effectif est en hausse (734 élèves en 2017 et 738 élèves en 2016)

Niveau 6ème : 188 élèves répartis en 7 divisions (26,9 élèves par classe)
Niveau 5ème : 202 élèves répartis en 7 divisions (28,9 élèves par classe)
Niveau 4ème : 187 élèves répartis en 7 divisions (26,6 élèves par classe)
Niveau 3ème : 196 élèves répartis en 7 divisions (27,9 élèves par classe)

Options : 2 groupes en latin 5emes

49 enseignants dont 3 en temps partagé et 2 stagiaires
Vie scolaire : 1 CPE, 8 AED (4 TP, 1 à 70 % et 3 à 50%) et 6 AESH (anciennement AVS)
Intendance : 1 gestionnaire, 1 secrétaire d'intendance, 2 secrétaires de direction (1,5 TP)
1 agent d'accueil, 1 agent d'entretien, 8 ATT Service général, 2 cuisiniers, 5 CUI, 1 poste réinsertion secrétariat 50% - 1 infirmière – 1 psychologue de l' éducation nationale et 1 médecin scolaire.

Répartition des niveaux : Mme la Principale adjointe est la référente des niveaux 3ème et 4ème
M. le Principal est le référent pour les niveaux 5ème et 6ème

Projets 2018 2019

- Projet d'établissement à mettre à jour
- Contrat d'objectifs
- Déclinaison des compétences psychosociales pour les élèves (à développer)
- Développement d'aides vis à vis des élèves allophones (dispositif « Bienvenue », les élèves sont sortis de cours 13 heures par semaine et pris en charge par 7 enseignants- Action importante au premier trimestre qui diminuera par la suite en fonction des besoins des élèves – Remerciements de M. le président du C.A envers les équipes pédagogiques qui s'investissent dans ce dispositif – Paiement sur les moyens de l'établissement)
- Pérennisation des oraux de Français en 5ème
- Renforcement du dispositif « devoirs faits » (courrier distribué aux familles - Actuellement, une centaine de demandes – l'objectif visé est de permettre deux séances par semaine – actuellement inquiétude car la demande de trois services civiques a été faite sans succès – M. le Principal précise que le collège souhaite solliciter des bénévoles par l'intermédiaire de la mairie et peut-être passer une annonce sur le service internet de la commune).
- Partenariat avec l'école de musique de Carquefou (il a débuté en février 2018 – rencontre avec le directeur de l'école de musique, puis avec les professeurs de musique de l'école de musique – un niveau est allé visiter l'école de musique l'an dernier – les finalistes du concours de chants du collège sont allés chanter au même

endroit – d'autres projets sont envisagés – cette année, tous les cinquièmes iront assister à la répétition d'un spectacle d'un groupe norvégien et seront invités gratuitement au concert, le soir même.

- Réaménagement de la salle de réunion
- Réfection du sol dans certaines classes à l'étage
- Peintures dans les salles à l'extension

Questions financières présentées par Mme la Gestionnaire :

- Concession de logement : 4 logements (principal, principale adjointe, gestionnaire, agent d'accueil) –

Vote : POUR à l'unanimité

- Tarif restauration 2019 : Le conseil département établit les règles de tarif de restauration, un forfait de 4 repas par semaine a été validé (soit 139 repas par an) avec une augmentation possible de 5% tout en respectant un prix maximal du repas de 3,20 euros.

L'an dernier, le prix pour la demi-pension était de 441 euros, proposition de 1,5 % d'augmentation soit 444,80 euros.
Remise d'ordre possible lorsque 8 jours d'absence consécutifs sont constatés et justifiés.
Repas au ticket 4,2 Euros au lieu de 4,16 Euros.
Commensaux 4,65 Euros et pour les personnes extérieures 6 Euros.
Les taux FCSH-FDRP et charges communes restent inchangés, soit respectivement 1.5% - 22.5% et 20%.

Question Association FCPE : Le prix est-il unique pour les familles ? Le prix peut-il être calculé en fonction du quotient familial ou de l'imposition sur le revenu ?
Il existe une aide du fonds social et des bourses (de plus en plus de familles en bénéficient)

Vote des règles de fixation des tarifs : POUR à l'unanimité
Vote tarifs restauration : 21 POUR et 1 abstention

- Tarifs divers : Entretien vaisselle, perte carnet correspondance : pas de changement

Prix maximum pour les sorties : 11 Euros pour le théâtre, 7 euros pour cinéma et 26 euros pour la location de salle.

Vote : POUR à l'unanimité

- Contrat MAIF : Signature de la convention pour assurer les élèves pour l'année 2019.

Vote : POUR à l'unanimité

Prévision de contrats afférents au budget 2019 :
Matériel de cuisine (chaud et froid), alarme, accès au self, machine à affranchir ...19580 euros.
En matière de sécurité (électricité, gaz, portes, conduits cheminée, VMC, système extraction, extincteur, désenfumage, ascenseur…) 6294 Euros.

Vote : POUR à l'unanimité

- Renouvellement contrats C.U.I (contrat unique d'insertion)

Arrivé en fin de contrat des 24 mois, une prolongation de trois ans avec renouvellement tous les ans a été demandé pour un CUI espace vert.

Vote : POUR à l'unanimité

-

- Projet « Grandir avec la culture » : en partenariat avec le conseil départemental, pour la 4ème B avec un professeur de Français, pratique encadrée par des professionnels – pratique théâtrale – expression verbale et corporelle - Tout le niveau de 4ème assistera à une représentation théâtrale

Vote : POUR à l'unanimité

Départ de M. Ménard à 19 heures.

PROJETS par discipline :

Français : - 6èmes : Défi lecture et théâtre « Le médecin malgré lui »
-5ème, sortie Brocéliande et visite de la Fleuriaye.
- Toutes les classes de 4ème iront au théâtre assister à la pièce « Les petites reines » à la Fleuriaye

EPS : - Projet découverte des sports pour la classe de3ème F.
- 3ème B : Route du Rhum à Lorient le 15 Octobre et sortie Voiles en 2019.

Anglais : - « Alice in Wonderland » en 6ème
- Le « Big Challenge » envisagé (concours national)
- en 5ème proposition d'aller au théâtre assister au « King Arthur »
- 3ème D : Echange avec Eersel
- 3èmes « Frankenstein »

Projet langues : Petit déjeuner européen

Histoire et Géographie : (deux classes par projet)
- En 5ème : Versailles, parcours à Nantes
- En 4ème : Château de Nantes, Estuarium ou course d'orientation, Nantes au XIXème, Palais de justice et mémorial de l'esclavage
- En 3ème : Mémorial de Caen – Thouars - Nantes pendant la seconde guerre mondiale

Arts Plastiques : - 5èmes au musée à Nantes (en octobre / novembre)
- Pour deux classes de 4ème, sortie Estuaire (Nantes – Saint Nazaire en bateau puis retour en car)
- Frac pour 1 classe de 3ème
- Musée d'Arts de Nantes 1classe de 3ème
- Château dans les Deux Sèvres (2 classes de 3èmes)

Projet « Route du Rhum et projet solidaire » : le 15 octobre, déplacement de la 3èmeB à Lorient, rencontre avec Samantha Davis et visite de la cité de la Voile - Participation à Virtual Regatta - Projet solidaire pour association Mécénat cardiaque - Initiation à la voile en juin

Pour la sortie à Lorient, le budget total de 813,5 euros se répartit ainsi : 10euros donnés par le FSE / élève, 18euros pour les familles et 57,5euros pour l'établissement).

Vote : POUR à l'unanimité

Procédure de recouvrement : retour d'un dossier car une famille est insolvable – Le CA doit admettre cette créance en non-valeur soit 224 Euros (2 x 112 euros) pour deux élèves – Prélèvement sur les fonds de l'établissement.

Vote : POUR à l'unanimité

Modification du code des marchés publics : Obligation de dématérialiser certains marchés dont le montant est supérieur à 25 000 euros H.T – Mme la gestionnaire propose de voter l'adhésion à AJI qui propose un profil « acheteur »

Vote : POUR à l'unanimité

Questions diverses : Seule l'association CAP Elèves a posé deux questions :

- **Comment se sont passées les liaisons école collège et collège lycée** ?
  Pour la liaison Ecole – Collège, un enseignant de musique a été nommé comme coordonnateur et le bilan a été fait avec l'IEN et les directeurs des écoles - Le dispositif sera réitéré pour cette nouvelle année scolaire – Par ailleurs, un stage inter-degré sera organisé le 8 octobre avec des professeurs du collège et des enseignants du premier degré – 2conseils école collège se dérouleront en novembre et mars.
  La liaison collège lycée est en cours – des actions ont été mises en place –De nouveaux contacts seront pris avec la proviseure du lycée – Un appel à candidature pour la mission de référent de cette liaison auprès des enseignants a été lancé – Par ailleurs, une rencontre entre des enseignants du collège et ceux du lycée (profs de troisième et par discipline) a été entreprise en fin d'année scolaire précédente.

- **Charte partenariale (calendrier, prise de contact, date des rencontres avec classes et visites entreprise)**
  Actuellement, il existe une réelle volonté de la Direction de maintenir ce partenariat avec le monde économique et de perdurer dans la démarche de la charte partenariale.
  Début octobre : prise de contact prévue avec les partenaires parrains des classes de 4èmes.
  Les adhérents de Cap élèves sont impliqués et intéressés pour une aide éventuelle.
  M. le Principal précise que c'est le rôle de la direction de prendre ces contacts et de superviser cette charte afin d'alléger le plus possible le travail des enseignants impliqués. Il signale également que dans le cas d'un manque de parrains, l'appel aux associations de parents sera lancé.

19 Heures 25 : fin de la séance

Secrétaire de séance :

Le président :